



Négociations sur le commerce des services de la SADC

Offre finale des Seychelles

La République des Seychelles présente ici son offre révisée de son offre finale des engagements spécifiques dans le cadre des négociations sur le commerce des services de la SADC. L'offre contient (1) un projet de liste d'engagements spécifiques dans services de construction et lies l'énergie, et (2) une annexe d'entrepreneur en construction catégorie I. Cette offre est préparée basé sur les engagements applicables de l'AGCS de l'OMC et a utilisé les conventions éditoriales suivantes :

- GRAS – Nouveau texte
- STRIKE OUT – Texte rayé
- *ITALIQUES* - Lorsqu'un texte nouveau ou supprimé constitue simplement un raffinement qui ne modifie ni la portée ni la substance d'un engagement

Cette offre finale dépend des négociations, y compris la préparation des autres Etats membres de la SADC à fournir des offres satisfaisantes de leur propre chef. Les Seychelles se réservent le droit de retirer, modifier ou réduire l'offre, en totalité ou en partie, à tout moment avant la conclusion des négociations.

Modes de livraison: 1) Livraison transfrontalière 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes naturelles			
Secteur ou sous-secteur	Limites à l'accès au marché	Limites concernant le traitement national	Engagements supplémentaires
II. ENGAGEMENTS SECTORIELS SPECIFIQUES			
SERVICES COMMERCIAUX			
A. Services professionnels			
d. Services architecturaux (CPC 8671)	(1) Néant (2) Néant	(1) Néant (2) Néant	
e. Services d'ingénierie (CPC 8672)	(3) Néant	(3) Néant	
f. Services d'ingénierie intégrée (CPC 86 73)	(4) Non consolidé sauf comme indiqué dans l'engagement horizontal	(4) Non consolidé sauf comme indiqué dans l'engagement horizontal	
g. Services de planification urbaine et d'architecture paysagère (CPC 8674)			
C. Services de recherche et de développement			
c. Recherche et développement pour le pétrole brut, le gaz naturel et le condensat de gaz (analyse de produits pétroliers) CPC 86751**	(1) Néant (2) Néant (3) Néant (4) Non consolidé sauf comme indiqué dans l'engagement horizontal	(1) Néant (2) Néant (3) Néant (4) Non consolidé sauf comme indiqué dans l'engagement horizontal	
F. Autres services commerciaux			
d. Services de conseils gestion connexes aux services énergétiques et miniers (CPC 865**))	(1) Néant (2) Néant (3) Néant (4) Non consolidé sauf comme indiqué dans l'engagement horizontal	(1) Néant (2) Néant (3) Néant (4) Non consolidé sauf comme indiqué dans l'engagement horizontal	

Modes de livraison: 1) Livraison transfrontalière 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes naturelles			
Secteur ou sous-secteur	Limites à l'accès au marché	Limites concernant le traitement national	Engagements supplémentaires
e. Services connexes au secteur des conseils gestion uniquement (CPC 866**) f. Services d'essais et d'analyses techniques uniquement pour l'industrie du gaz, minière et pétrolière (CPC 8676**) h. Services accessoires à l'exploitation minière (CPC 883) m. Services connexes de conseils scientifiques et techniques pour l'industrie du gaz, minière et pétrolière (CPC 8675**)			
3. SERVICES DE CONSTRUCTION ET D'INGENIERIE CONNEXE			
(a) Travaux de construction générale dans la catégorie une de la construction (CPC 512) uniquement, y compris les pipelines et les mines. (b) Travaux de construction générale dans la catégorie une de la construction (CPC 512) uniquement, y compris les pipelines et les mines. (c) Travaux d'investigation sur les lieux (CPC 51110)	(1) Néant. (2) Néant. (3) Néant. (4) Non consolidé, sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux.	(1) Néant (2) Néant (3) Néant (4) Non consolidé, sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux.	

Modes de livraison: 1) Livraison transfrontalière 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes naturelles			
Secteur ou sous-secteur	Limites à l'accès au marché	Limites concernant le traitement national	Engagements supplémentaires
(c) Services de location connexes à l'équipement de construction ou de démolition de l'ingénierie de construction ou civile avec opérateur. (CPC 5180)			
4. SERVICES DE L'ENERGIE			
a. Travail de préparation de site pour les services miniers et énergétiques (CPC 5115)	(1) Néant (2) Néant (3) Néant (4) Non consolidé, sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux.	Néant Néant Néant Non consolidé, sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux.	

ANNEXE 1

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION CATEGORIE I

1. IMPORTANTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION

- 1.1 Immeuble résidentiel multi-étages
- 1.2 Bureaux et bâtiments administratifs multi-étages non résidentiels
- 1.3 Bâtiments multi-étages pour l'agriculture, l'industrie et le commerce
- 1.4 Bâtiment institutionnel multi-étages
- 1.5 Bâtiments d'assemblage multi-étages
- 1.6 Hôtels et autres développements touristiques multi-étages
- 1.7 Travaux complets de rénovation de bâtiments existants à plusieurs étages, maisons d'habitation, bureaux, magasins, etc., extension et expansion, modification, y compris la fourniture de pièces supplémentaires, à savoir les toilettes, salles de bains, cuisine, chambres, etc.
- 1.8 Projets d'ingénierie civile/construction importants (appel d'offres)

2. TRAVAUX AVANCES DE CONSTRUCTION

- 2.1 Maisons dépassant 93 m² (1000 pieds carrés) dans la zone, y compris les maisons de niveaux différenciés, les maisons à deux étages, les maisons en duplex, les maisons jumelées, les maisons en rangée et les maisons mitoyennes

3. TRAVAUX INTERMEDIAIRES DE CONSTRUCTION

- 3.1 Maisons d'habitation à étage unique, ne dépassant pas 93 m² (1000 pieds carrés) dans la zone (maisons "de développement autorisé")
- 3.2 Divers travaux d'aménagement paysager de l'environnement (pas de restrictions de hauteur), à savoir des portes, clôtures, murs de clôture, murs parapet, murs de soutènement, etc.